



REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE D'ARANDON-PASSINS
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 février 2025

Date de convocation le 6 février 2025

Envoyé en préfecture le 13/02/2025

Reçu en préfecture le 13/02/2025

Publié le

ID : 038-200063964-20250212-DE000013_2025-DE



Membres :	
En exercice :	23
Présents :	14
Absents :	9
Votants :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstention :	0

Présidente : Madame le Maire Maria SANDRIN

Secrétaire : Madame Véronique GROS

DE0000013-2025

**CHOIX DU BUREAU D'ETUDE POUR AUDIT ENERGETIQUE DE LA SALLE DES
PRAIRIES**

Rapporteur : Vincent LIENARD

Présents : Mesdames, Messieurs : Maria SANDRIN, Vincent LIENARD, Véronique GROS, Alexia FARGE, Dominique SOLANO, Muriel RADIX, Sylvain JUPPET, Alexandre BOITTIAUX, Guillaume LIAUZUN, Michel HANNI, Sylvie MONTERO, Dimitri CASTELANT, Sophie DE ARAUJO, Patricia COUTHON,

Absents : Bruno GENEVAY, Fabienne DUPUY, Marilyn SERRANO, Aurélie BENEDETTO, Pamela D'URBANO, Cédric THIEVENAZ, Jean Paul COTTIER,

Excusés : Grégory PINET (pouvoir A.FARGE), Chloé VIAL (pouvoir G.LIAUZUN)

Madame le Maire expose qu'il serait judicieux de lancer un audit énergétique pour la salle des fêtes des Prairies.

4 bureaux d'étude ont été répondus à l'appel d'offre

AUDIT ENERGETIQUE - SALLE DES PRAIRIES				
CONSULTATIONS ENVOYÉES LE :		29/11/2024		
DATE BUTOIR REMISE DES OFFRES :		31/12/2024		
ENTREPRISES :	REMISE DES OFFRES :	OFFRES :		DUREE MISSION :
BBC EXPERTISE	SANS REPONSE	/	/	/
ERMEL ENERGIE	27/12/2024	6 200 € HT	7 440 € TTC	10 jours
ORKADIS	18/12/2024	3 900 € HT	4 680 € TTC	/
TEB	20/12/2024	4 400 € HT	5280 € TTC	10 jours
VALORYS	03/12/2024	4 940 € HT	5 928 € TTC	9,5 jours

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé,

- **DECIDE** de retenir l'offre de l'entreprise ERMEL ENERGIE au prix de 7 440 € TTC
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, Le jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance
 Véronique GROS



Le Maire
 Maria SANDRIN

